



Bureau de la MR de Montcalm: (204) 737-2271 Fax:(204) 737-2326 Travaux Publics: (204) 758-3824

info@rmofmontcalm.com

Heures de bureau: lundi au vendredi 8h30 à 16h30 / Fermé de 12h00 à 13h00 pour dîner

juin 2022						
dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		
juillet 2022						
dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						
août 2022						
dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Jour férié
- Collect des ordures
- Recyclage Saint-Jean
- Recyclage Saint-Joseph & Letellier
- Réunion du conseil

www.rmofmontcalm.com

Aide financière aux sinistrés

Si vous avez subi des dommages matériels à la suite d'une inondation printanière, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Contactez d'abord votre assureur pour savoir quels dommages sont couverts par l'assurance. L'assurance contre les inondations est disponible au Manitoba et l'assurance contre le refoulement des égouts est un produit d'assurance bien établi.
 - a. L'aide financière aux sinistrés ne paie pas pour les périls qui peuvent être assurés et ne complète pas l'assurance.
2. Si vous n'avez pas d'assurance ou si l'assurance ne vous a pas été proposée, remplissez un formulaire de demande d'AFS. Un formulaire en ligne est disponible sur le site Web de l'OMU du Manitoba (<https://www.gov.mb.ca/emo/dfa/residence.fr.html>) et des formulaires papier peuvent également être envoyés par la poste et sont disponibles dans la plupart des bureaux municipaux.
3. Veillez à prendre des photos des dommages et des réparations que vous effectuez, car les inspections peuvent prendre du temps.
4. Conservez les factures, les reçus et toute trace des coûts de réparation et du temps consacré au nettoyage.



**NOUVEAU Numéro de téléphone
du préposé aux services publics :**
Pierre Sarrasin 204-801-4173

**Suivez-nous sur les
médias sociaux**

et inscrivez-vous à nos envois de courriels!



@rmofmontcalm

Heures pour la station de transfert

- | | |
|-----------------------------|----------------------|
| MARDI & MERCREDI | 11h00 à 17h00 |
| JEUDI & VENDREDI | 10h00 à 19h00 |
| SAMEDI | 9h00 à 16h00 |



L'été dans le D. u. I. de Saint-Jean

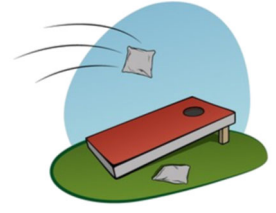
Chaque été, un employé du D. u. I. travaille dur pour garder notre petit village propre et net. Vous pouvez le trouver en train de couper l'herbe le long du boulevard, d'arroser les fleurs tout au long de l'été et d'effectuer d'autres tâches diverses dans le village.

Le projet 4 Coins étant terminé, nous sommes à la recherche d'idées sur ce que la communauté aimerait y voir se réaliser! Si vous avez des idées, n'hésitez pas à contacter Wayne à l'adresse

wklassen@rmofmontcalm.com.

Nous tenons à remercier tout le monde pour leur patience et leur compréhension pendant cette inondation et les multiples fermetures de routes.

Les factures d'eau
sont dues le 20
juillet, 2022



Bureau de la MR de Montcalm: (204) 737-2271 Fax:(204) 737-2326 Travaux Publics: (204) 758-3824

info@rmofmontcalm.com Heures de bureau: lundi au vendredi 8h30 à 16h30 / Fermé de 12h00 à 13h00 pour dîner

ÉTÉ?? DANS LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

J'espère que cette lettre d'information vous trouvera tous en sécurité! Ce printemps a été difficile pour tout le monde... des précipitations sans précédent, des inondations et du vent ont créé de nombreux problèmes dans toute la municipalité. Mais nous commençons à voir des jours plus chauds et espérons que l'été sera bientôt là!

À la fin du mois de mai, un grand nombre de nos résidents ont encore été évacués en raison des inondations, mais nous nous efforçons de les faire rentrer chez eux le plus rapidement possible. La crue du printemps 2022 a vu des niveaux très élevés qui ont culminé entre les niveaux des crues de 2009 et 2011. L'eau continue de baisser, mais à un rythme très lent, ce qui est rare dans la vallée de la Rivière-Rouge. L'allongement de la crête et la lenteur de la descente créent encore plus de défis pour notre communauté agricole. En attendant que l'eau se retire, nous continuons à travailler pour nettoyer et restaurer les zones accessibles. Nos priorités pour l'instant sont de faire en sorte que les routes soient ouvertes pour que les personnes évacuées puissent rentrer chez elles et que les agriculteurs puissent se rendre dans leurs champs pour les semences. La municipalité a engagé des entrepreneurs pour aider à la réparation des inondations afin que nous puissions revenir à des conditions normales le plus rapidement possible.

Même en ces temps difficiles, je suis étonné de la résilience de nos communautés, de nos résidents et de notre personnel. Tout le monde s'est uni pour se soutenir mutuellement d'une manière vraiment inspirante. Je tiens également à remercier tous les membres des municipalités voisines pour leur aide et leur assistance ce printemps!

Fin mai, nous avons célébré la semaine des travaux publics et rassemblé tout notre personnel pour un déjeuner de reconnaissance. Le personnel des travaux publics est essentiel à notre municipalité, et son travail est grandement apprécié!

Nous reprendrons nos activités estivales normales avec nos programmes de dépoussiérage, de gravillonnage et de creusement de fossés, l'entretien et la réparation des routes, l'embellissement de la communauté et bien d'autres choses encore. Nous vous demandons d'être patients si certains de ces programmes sont retardés cette année alors que nous nous concentrons sur la réparation des inondations.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations sur le programme d'aide financière aux sinistrés (AFS) de la province. Des informations sont disponibles sur www.gov.mb.ca et vous pouvez également appeler notre bureau si vous avez des questions.

L'année 2022 est aussi une année électorale! Nous acceptons actuellement les inscriptions des candidats au poste de préfet et au poste de conseiller municipal/D. u. I. Les inscriptions commenceront le 30 juin. Si vous êtes intéressé à devenir membre du conseil ou du comité du D. u. I. de Saint-Jean-Baptiste et que vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez appeler ou passer à notre bureau.

De la part du conseil et du personnel de la municipalité, nous espérons que vous passerez un été agréable et en toute sécurité!

Jolene Bird, directrice générale



Tous les propriétaires recevront leurs factures de taxes foncières 2022 dans les prochaines semaines. Cette année, la date d'échéance des taxes est le lundi 31 octobre 2022.

Si vous payez vos impôts fonciers en avance, vous bénéficiez d'une remise pour paiement anticipé!

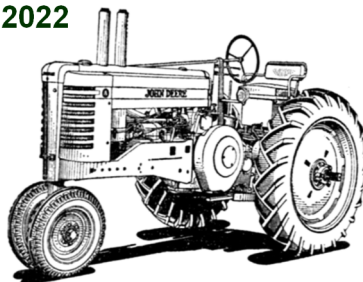
1,00% pour les mois de juin et juillet 2022

0,75% pour le mois d'août 2022

0,25% pour le mois de septembre 2022

Festival Patrimoine de Montcalm

11 et 12 juin 2022



ÉLIMINATION DES SACS DE SABLE

Si l'eau de crue atteignait vos sacs de sable, ils pourraient être contaminés par des eaux usées, de l'huile et d'autres bactéries. Les sacs de sable peuvent être jetés dans le centre de gestion des déchets solides le plus proche.

Si l'eau de l'inondation n'a pas atteint vos sacs de sable, vous pouvez réutiliser le sable de la manière suivante :

- ⇒ Le sable qui peut être retiré des sacs de sable peut être réutilisé dans des zones où le remplissage n'est pas interdit, comme une base pour le béton.
- ⇒ Le sable peut être ajouté à la terre des jardins ou des parterres de fleurs.
- ⇒ Le sable peut être stocké et utilisé pour le sable des routes d'hiver, le remblai ou le sable à béton ou à mortier.
- ⇒ Le sable peut être envoyé dans une décharge de déchets solides municipaux ou industriels ou dans une décharge de déchets inertes pour servir de couverture.

